

> **Nouvelles offensives racistes et anti-pauvres des Maires de gauche**

À Montreuil (93), le cynisme de Voynet n'est plus à prouver. Les 300 squatters de la rue des Sorins qui sont menacés d'expulsion (lire RE 98) en ont encore fait les frais, la mairie s'est d'abord contentée de discréditer leurs soutiens (utilisant la catégorie « anarcho autonomes » inventée et diabolisée par l'Etat sarkozyste) et de les criminaliser eux mêmes (accusés d'abriter trafics de drogue, prostitution, mariage forcé...). Le 18 juin au matin, avant la manif de soutien qui a parcouru tout Montreuil de haut en bas, Voynet finit par recevoir une délégation ce qui lui permet d'exiger que les sbires municipaux de la « tranquillité publique » (entité créée par elle-même) encadrent la manif et surtout empêcher qu'elle n'entre dans le parc de Montreuil où avait lieu la fête annuelle de la ville. Rue Parmentier toujours à Montreuil, le 5 juin suite un orage, un immeuble de 4 étages s'effondre sur une maisonnette abritant plusieurs familles : Sira Fofana et ses enfants Sennou et Boubakar meurent, 8 autres personnes sont gravement blessées. La mairie se contente d'offrir aux rescapés des places dans un hôtel miteux ; il faudra attendre le 23 juin et un rassemblement devant le conseil municipal pour que des promesses soient faites (seront-elles tenues ?) et cela alors même que la responsabilité de la mairie est engagée : l'immeuble qui s'est effondré, destiné à devenir un « hôtel de tourisme » avait reçu un accord pour simple réhabilitation alors qu'il était dans un état de délabrement avancé. Enfin le 15 juin, c'est au tour d'un squat de la rue de Rosny (« politique » selon la mairie) d'être menacé d'expulsion suite à des courriers de la mairie qui pousse à coup de menaces le propriétaire pour accélérer les procédures judiciaires.

De même à Bagnolet : fin juin, le maire ex PC s'est allié à la préfecture pour mettre à la rue un groupe de roms qui logeaient dans un « village d'insertion », en fait, des algécos. Et ce alors que le projet

avait été initié par la mairie elle même suite à l'incendie d'un bidonville en 2004. Ils sont sommés de quitter les lieux d'ici fin juillet avec pour seule offre une « aide au retour » sensée leur permettre de s'« insérer » dans leur pays d'origine alors qu'ils disposent quasi tous d'un permis de séjour de 10 ans. C'est une première : le projet est interrompu au bout de 3 ans avant la date prévue afin de virer ceux des habitants qui n'auraient pas « fait les efforts d'insertion » requis pour loger au « village ». Explication plausible : la mairie de Bagnolet proche de la ruine n'a plus d'argent pour payer les vigiles qui surveillaient les entrées au « village » et les assos (dont Pactarim 93) chargées de « l'insertion » de ses occupants.

> **« Ni police, ni charité », le calvaire continue pour les harragas tunisiens arrivés à Paris**

Le 16 juin, ceux qui continuaient d'occuper l'immeuble du 36 rue Botzaris ont à nouveau été évacués sur ordre de l'ambassade : sûrement que la mise en circulation de documents compromettants pour les Etats tunisien et français (liste de RCDistes influents en France, preuves de la participation de la mairie de Paris et de l'Etat français aux campagnes de promotion de Ben Ali...) commençaient à sentir trop mauvais. Beaucoup d'autres continuent de dormir et se reposer dans les parcs alentours notamment de Belleville et des Buttes-Chaumont. Le gymnase Fontaine au roi a finalement été brutalement évacué sur ordre de la mairie de Paris avec le renfort de 120 CRS dépêchés par la préfecture le 5 juillet au soir. Les occupants se sont retrouvés à la rue privés de leurs affaires. On ne compte plus les arrestations, les harcèlements, les tabassages et les mises en rétention. Bref l'enterrement des révolutions arabes suit son cours.

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°99 • juillet 2011

Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>
Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Au trou !

« Non à l'impunité policière ! » était l'un des cris lancés lors de la marche du 19 mars par des familles dont les enfants ont été tués par la police. Impunité ? Allons voir comment ça se passe en pratique :

1^{er} acte - Un grand classique : un policier tire. Lors des émeutes à la Grande-Borne (Essonne) en mai 2007, Hakim Fatihi est blessé d'une « balle perdue » par le chef de la BAC Yanneck Pegeaud. Hakim est accusé de tentative d'assassinat sur un policier et fait 9 mois de prison préventive.

2^{ème} acte - L'enquête « déraile » : elle démasque les violences policières. Pour une fois, l'IGPN et un juge d'instruction contredisent la version policière. Ils démontrent que Y. Pegeaud a menti. Il a tiré 8 balles et pas 3, et ce en dehors de toute légitime défense.

3^{ème} acte : L'« ordre » revient. Le procureur d'Évry de l'époque J.F. Pascal 1/ ne transmet pas les éléments mettant en cause Y.P. 2/ classe l'affaire au motif de légitime défense. Aujourd'hui il est promu procureur général de la cour d'appel de Reims. Fait rare : suite à une nouvelle enquête Y.P. passe devant le tribunal. Mais en dépit de ses actes criminels, ses mensonges et falsifications prouvés, le parquet ne

requiert que 18 mois avec sursis (jugement le 12 septembre prochain). On peut prévoir qu'il n'ira pas en prison, comme les auteurs de certaines d'autres crimes policiers.

Même quand la justice ne peut faire autrement que de condamner les flics à la prison ferme, sauf exception, elle n'ose pas les mettre à l'ombre. À notre connaissance, en France, seul le flic qui a tiré et tué Fabrice Fernandez à bout portant lors de sa garde-à-vue, le 18 décembre 1997 à Lyon, a été condamné à 12 ans de prison et placé en détention. Et peut-être une dizaine d'autres ont été condamnés à du ferme et sont aujourd'hui en appel.

Dans une autre société on pourrait espérer la destruction de toutes les prisons. Mais, avant d'y arriver, qui peut admettre l'impunité de fait dont bénéficient les policiers ? Pourquoi ne subissent-ils pas le sort que la société réserve aux prolétaires, aux immigré-e-s, aux habitant-e-s des quartiers populaires : fichage, humiliations, tabassages, lourdes peines fermes systématiques ?

De toute façon, imaginer les keufs assassins derrière les barreaux revient à s'attaquer à un rouage essentiel de ce système et donc à commencer à penser une société sans taule. Alors, exiger aujourd'hui un traitement égal pour les policiers coupables de crimes c'est s'engager sur la voie d'une société juste.

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Lamine Dieng, Ali Ziri tués par la police, on ne vous oublie pas

Le 18 juin plus de 200 personnes ont manifesté pour honorer la mémoire de Lamine tué par la police en 2007 : départ rue des Amandiers, halte sur le lieu de l'interpellation, pour une prise de la parole de la famille, puis devant le commissariat scandant « vérité, justice pour Lamine », « policiers assassins ». Depuis 4 ans l'instruction piétine pourtant les résultats de la contre-autopsie obtenue grâce à la combativité de la famille démontre que la pression des policiers sur le crâne pendant l'interpellation (ils étaient 5 sur un homme totalement entravé) est à l'origine de la mort par asphyxie mécanique. Le 11 juin, deux rassemblements ont été organisés à Argenteuil et à Paris, devant le ministère de la justice, pour obtenir la mise en examen des policiers responsables de la mort, il y a 2 ans, du chibani Ali Ziri, 69 ans, qui n'ont jusque là pas du tout été inquiétés.

De l'importation de la répression turque

Le 4 juin les flics débarquent vers 10h au centre culturel kurde d'Arnouville (95) dans le cadre d'une enquête de la SDAT contre le PKK (parti des travailleurs du Kurdistan) désigné par l'Europe comme terroriste, dans le cadre de courbettes et autres accords politico-économiques entre Europe, France et Turquie. Des militants sont arrêtés malgré la résistance des personnes présentes, à coups de matraque, flashball et lacrymo. Comme à Evry (91) pour les mêmes raisons au même moment, de violents affrontements éclatent pendant plusieurs heures : ambiance de couvre-feu avec hélicoptère survolant la ville jusqu'au lendemain, où les Kurdes organisent en réaction une manif non déclarée du centre culturel à la gare Arnouville-Villiers-le-Bel-Gonesse. Des centaines de personnes défilent dans le calme. Mais, lors de la dispersion, la police provoque et attaque. Peu après, le maire d'Arnouville fait distribuer dans les boîtes aux lettres un texte répugnant, menaçant

la communauté kurde, espérant que les interpellés « auront à répondre de leurs actes devant la justice » avec « une pensée pour les policiers qui ont été blessés », refusant « que des personnes d'origine étrangère bafouent nos institutions, mettent en cause les actions de la police et vandalisent nos villes ». Depuis 2006, environ 160 Kurdes ont été arrêtés pour des motifs politiques, sous prétexte de lutter contre le financement du terrorisme. Neuf d'entre eux sont toujours en prison. Ainsi l'Etat français s'oppose physiquement à l'autodétermination du peuple kurde.

Un poisson pilote ?

Stéphane Gatignon, maire Europe-Écologie les Verts de Sevrans (93) envisage « une présence de l'armée 24 heures sur 24 », le ministre de l'Intérieur lui répond que la police suffit. C'est un refus cache-sexe, car l'État prépare activement l'intervention de l'armée en France. Déjà la gendarmerie possède ses véhicules blindés. De plus à Sissonne (Aisne) l'Etat a construit une fausse ville de 5000 habitants, « Jeoffrécourt », où 10 000 soldats sont déjà formés (génie, logistique, artillerie, fantassins...). Officiellement c'est pour préparer une intervention extérieure. Pourtant « Jeoffrécourt » a un quartier historique et un autre pavillonnaire, sa gare, sa mairie, ses petits commerces, des barres d'immeubles, une zone commerciale, une station-service... paysage afghan typique, n'est-ce pas ?

On crut qu'il était Fantômas

Samedi 2 juillet une vingtaine de personnes, avec gros pétard, barre de fer et divers projectiles, attaquait un commissariat à Champigny-sur-Marne (94), s'en sont suivies 9 interpellations. Le lendemain soir le commissariat est de nouveau pris pour cible, à coups d'engins incendiaires, aucune interpellation. La presse ose un lien avec le récent déploiement des brigades spécialisées de terrain (BST), succédant aux UTEQ, et récemment déployées dans les quartiers, (Belleville, Genevilliers) non sans heurts. La préfecture préfère le déni, parle de « simple provocation ».

Procès des 4 de Tours

Le tribunal correctionnel Tours a rendu son verdict dans le procès des 4 militants contre lesquels Hortefeux en avril 2010 avait porté plainte pour diffamation publique d'administrations publiques (ils ont diffusé un communiqué dans lequel la politique actuelle de traque des sans-papiers était comparée au méthodes du régime de Vichy). Une des prévenues a été relaxée, les trois autres sont condamnés à 500€ d'amende avec sursis, 300€ de dommages et intérêts et 3000€ solidairement pour les frais de justice. Ils ont décidé de faire appel.

Campagne nationale contre le puçage des troupeaux

Le puçage électronique des chevreux et agneaux est obligatoire depuis juillet 2010, il le sera pour les chèvres et brebis en 2013 et les bovins d'ici peu, sous prétexte d'une traçabilité censée associer « sécurité » et « qualité ». On retrouve aujourd'hui ces mêmes puces RFID dans des cantines, transports, entreprises, etc. alliant contrôle ultrasophistiqué et rationalisation infinie, nécessaire aux profits sans fin des industriels. Ici, la soi-disante sécurité due à la traçabilité prônée par les bureaucrates européens sonne faux alors que la multiplication des crises sanitaires est due à une organisation concentrationnaire et à la chaîne inhérente à la production agro-industrielle (élevage en batterie, farines animales, etc.). « Parce que mes brebis ne peuvent pas devenir des machines, il m'est impossible de leur mettre des puces électroniques » dit un éleveur. Ils et elles sont plusieurs à refuser le puçage de leurs bêtes à travers des déclarations publiques. Soutenons-les !
Contact : collectif Faut pas pucer - Le Batz, 81 140 St-Michel-de-Vax - fautpaspucer@laposte.net

Vinci une entreprise globale

Vinci, par le biais de sa fondation, soutient l'Observatoire Internationale des Prisons. L'OIP condamne elle-même les nouvelles « usines carcérales » construites dans les années 2000, où l'isolement des prisonniers atteint des sommets.

Dans le même temps Vinci a joué un rôle majeur dans la vague récente de constructions de prisons (Nantes, Lille, Melun, Guyane, Guadeloupe...). Heureusement Vinci ne construit pas que des prisons, à Notre-dame-des-Landes, c'est accompagnée de 4x4 de la gendarmerie et d'huissiers, qu'elle enclenche les forages en prévision du futur aéroport de Nantes. Face à la résistance des habitants du coin qui ont créé un collectif « Zone A Défendre » (<http://zad.nadir.org/>), ils préparent déjà les expropriations.

Brassens sacrée racaille

Attention ! chanter du Brassens est en passe de devenir aussi dangereux que de rapper sur un morceau de la Rumeur ou de Sniper ; ça peut coûter un passage au tribunal pour outrage, c'est ce qui est arrivé à une trentaine de toulousains qui chantaient « mort aux vaches » devant un commissariat. Par la suite une personne a été arrêtée, jugée à Rennes et condamnée à 200 euros et 40 heures de travail d'intérêt général. Jusqu'où ira l'Etat policier ?



Vérité et justice pour Ben

Le 24 juin, Ben, jeune du quartier de Nanterre-ville, nous quittait alors qu'il célébrait le mariage d'un de ses amis au Parc du Vésinet, alors qu'il circulait à moto, il a été pris en chasse par la police.
Marche à l'appel du comité vérité et justice pour Mohamed Ben Maâmar le 10 juillet à 14h au départ de Nanterre-ville (RER A) devant la maison du chemin-de-l'île. Réunion publique à venir.

Soutien aux inculpés...

de l'incendie du Centre de rétention administrative du Canet à Marseille le 9 mars 2011.
Sur 6 personnes inculpées, 5 ont été libérées sous contrôle judiciaire, seul Djamel Benamar demeure incarcéré. Pour lui écrire : Benamar Djamel, n° d'écrou 160778, Maison d'arrêt des Baumettes, 213, chemin de Morgiou, 13009 Marseille.
Liberté pour tous les inculpés du CRA du Canet.